

Publié le 26 Mai 2018

**OSS**

## Les vraies raisons stratégiques pour lesquelles la Chine a voulu retourner des agents français de la DGSE



Deux anciens agents des services secrets français ont été écroués et mis en examen pour soupçon d'intelligence avec un pays étranger. Une pratique malheureusement pas rare.



Avec [Eric Denécé](#)  
[Voir la bio en entier](#)

**Atlantico : Deux ex agents de la DGSE ont été mis en examen sur soupçon d'avoir livré des informations à un autre Etat comme l'a déclaré le ministère des Armées jeudi soir en dénonçant des « agissements d'une extrême gravité ». Si la situation est d'une extrême gravité, est-elle si rare que cela ?**

**Eric Denécé :** Malheureusement non. C'est un grand classique d'essayer de recruter des officiers du renseignement adverse. C'est ce que l'on appelle du contre-espionnage offensif. Cela permet de savoir comment marchent les services d'un autre pays, à quoi ils s'intéressent, quels sont leurs réseaux et qui sont leurs agents. Evidemment aucune statistique n'est à disposition mais ce qui est sûr c'est que tous les services conduisent ce type d'opération. Cette affaire n'est donc pas un scoop, mais généralement ce type d'histoire ne sort pas dans la

presse. Soit on ne les découvre pas et l'on a des « taupes » qui travaillent pendant des décennies pour les services adverses (comme cela s'est produit pendant la Guerre froide, à l'exemple du britannique Kim Philby, officier du MI 6 ayant travaillé pour Moscou), soit on l'apprend et on essaye de retourner ceux qui ont été « tamponnés » pour intoxiquer le service qui les a recruté. Les « traîtres » sont ensuite poussés vers la sortie avec diverses sanctions administratives, mais le service reste discret : personne n'a intérêt à faire savoir qu'il a été « pénétré » !

Ce qui est très nouveau c'est que la DGSE a porté l'affaire en justice et les anciens agents sont poursuivis pour « livraison à une puissance étrangère d'informations portant atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation », « compromission du secret de la Défense nationale » et « provocation directe au crime de trahison »

On sait qu'ils auraient commencé à travailler pour les Chinois pendant qu'ils étaient en activité et auraient continué après. L'incitation à la trahison montre qu'ils auraient probablement essayé de recruter d'autres de leurs collègues en activité pour continuer à approvisionner les services de Pékin ces derniers en informations. On peut d'ailleurs se demander si ce n'est pas comme cela que la DGSE les aurait découverts.

L'affaire est portée en justice d'abord car ils ne sont plus membres des services et que de fait on peut plus difficilement les contraindre à servir de « chèvres », c'est-à-dire à les retourner pour intoxiquer les Chinois. Par ailleurs, il existe depuis quelques années de nouvelles dispositions juridiques pour la protection des agents (art 28 de la loi LOPSI 2 et arrêtés du ministère de la Défense de mars et avril 2011) et le fait d'avoir révélé à l'adversaire leur identité est désormais sévèrement punissable.

## **Quel est l'intérêt pour la Chine de retourner des agents de la DGSE ?**

On sait que les Chinois sont particulièrement actifs sur le territoire national et que parmi leurs centres d'intérêt figurent en premier lieu le nucléaire et de l'intelligence artificielle.

Mais ce n'est pas là leur objectif concernant l'affaire des deux anciens agents de la DGSE puisque Mortier ne travaille pas sur ces sujets. Il s'agit là de ce que l'on appelle une opération de contre-espionnage offensif, c'est-à-dire la pénétration des services de renseignement adverses.

En effet, la DGSE est particulièrement active en Afrique où nos intérêts et actions rentrent de plus en plus en rivalité avec ceux de la Chine. Connaître, dans ce cadre, la stratégie, les hommes et les réseaux de nos services sur ce continent intéresse particulièrement Pékin, dans la perspective de neutraliser nos moyens d'actions et de nous pousser vers la sortie.

Très concrètement si vous connaissez tous les représentants de la DGSE clandestins qui travaillent en Afrique, vous pouvez essayer de les « tamponner », les surveiller ou simplement les neutraliser en rendant publiques leur identité ou leurs activités. Cela sert aussi à protéger les actions chinoises de renseignement et d'influence des contre-mesures de la DGSE.

## **Quels autres pays essaient de faire la même chose sur notre territoire national ?**

Tout le monde essaye de le faire. C'est par ce genre de techniques que l'on prend le contrôle des services de renseignement adverses et qu'on les neutralise, réduisant leur efficacité à néant en anticipant toutes leurs actions et en connaissant leurs intentions et leurs personnels.

Ces dernières années, quatre Etats étrangers ont été particulièrement actifs en matière de renseignement en France. Les Chinois évidemment, mais aussi les Russes, les Américains et les Israéliens. Dans le cas des Russes, il se raconte que les autorités auraient profité de l'affaire Skripal - dans laquelle les preuves de l'implication de Moscou n'ont toujours pas été fournies - pour expulser quatre diplomates dont au moins un officier de renseignement qui aurait été pris la main dans le sac. Les Israéliens (Mossad) ont essayé de recruter des officiers de la DGSI en profitant d'une opération commune en 2010 et plus récemment en 2018 une israélienne, appartenant également au Mossad, a essayé de recruter des hauts fonctionnaires de la Défense et du Quai d'Orsay.

Enfin il y a les Américains qui eux sont les plus offensifs. Ils passent leur temps à écouter tout ce qu'il se passe en France via la NSA. Tout le monde se souvient des révélations d'Edward Snowden sur l'ampleur des écoutes des dirigeants français et européens. Rappelons aussi qu'une grande partie du matériel et des logiciels que l'on utilise dans nos ministères, voire nos services sont américains. Tout le ministère de la Défense fonctionne avec Microsoft, et la DGSi a acquis le logiciel Palantir... Par ailleurs, les Etats-UNis sont très actifs en matière d'intelligence économique, pour racheter des actifs stratégiques français. Cela a été le cas avec ALSTOM. La combinaison des actions de renseignement ( NSA et FBI) et judiciaire (Department of Justice et application extraterritoriale des lois américaines) ont conduit à la prise de contrôle de cette entreprise fournisseur de matériel critiques pour la DRM, la marine nationale et les centrales nucléaires) par General Electric. De plus, il convient de rappeler que les entreprises français ont payé, en une décennie, près de 14 milliards d'amende à Washington au titre de sanctions imposées unilatéralement par les Américains. Ainsi, si l'espionnage russe et chinois est une réalité indéniable, la somme des actions de ces deux pays, n'arrive pas à la cheville des torts que nous cause notre « allié » américain. Mais peu de gens en ont véritablement conscience.